

REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE
SECRETARIAT PERMANENT

PROJET ACCES AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL ET RENFORCEMENT DE CAPACITES

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/014-2017/CNT

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES EQUIPEMENTS EXISTANTS D'ELECTRICITE RURALE ET/OU D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE ET D'INSTALLATION OU CONSTRUCTION DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DU PROJET ACCES AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL ET RENFORCEMENT DE CAPACITES AU GABON

La politique générale du Gouvernement gabonais est actuellement basée sur un document d'orientation dénommé "Plan Stratégique Gabon Emergent" (PSGE). En matière de lutte contre la pauvreté, les actions du Gouvernement s'appuient également sur le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRCP).

Conformément à ces documents, le gouvernement s'est assigné un double objectif en matière d'énergie et d'hydraulique : l'atteinte d'un taux global d'électrification rurale de 80% à l'horizon 2025 contre 15% actuellement ; et un accès aux infrastructures d'hydrauliques villageoises à hauteur de 80% d'ici 2025 contre 39% actuellement.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement a mis en place le projet « Accès aux Services de Base en Milieu rural et Renforcement de Capacités » développé avec l'appui de la Banque mondiale.

Ce Projet sera exécuté par une cellule mise en place spécialement à cet effet, la CNTIPPEE, avec des ressources humaines et financières qui lui seront spécifiquement dédiées.

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, le Gouvernement de la République Gabonaise souhaite s'adjoindre les services d'un Consultant **pour l'élaboration d'un Plan d'Action de Réinstallation en vue des Travaux de réhabilitation des équipements existants d'électricité rurale et/ou d'hydraulique villageoise et d'installation ou construction de nouveaux équipements.**

OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude a pour objectif l'élaboration d'un **Plan Succinct de Réinstallation (PSR) ou d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) pour les villages - identifiés dans le cadre de l'étude d'impact environnementale et sociale - dont les infrastructures à construire ou réhabiliter auront des impacts sur les biens et/ou les personnes ; ce, pour répondre aux exigences législatives et réglementaires du Gabon, ainsi qu'aux directives de la Banque mondiale en matière de protection sociale.**

Le choix de l'élaboration d'un PSR ou d'un PAR sera effectué sur la base des informations fournies par l'EIES, conformément aux exigences de la politique opérationnelle 4.12 de la Banque mondiale portant sur la réinstallation involontaire.

DESCRIPTION DES TÂCHES ATTENDUES

Faire la collecte des informations relatives aux personnes et biens impactés sur le terrain en collaboration avec les autorités administratives (Commission mise en place par la Direction Générale de l'Environnement) ;

Faire une évaluation des biens impactés et proposer le cas échéant des alternatives de compensation pour leur remplacement, conformément à la politique opérationnelle;

Identifier les cas de réinstallation et proposer, en collaboration avec les personnes impactées et les autorités administratives (Commission mise en place par la Direction Générale de l'Environnement), des options de réinstallation équitables ;

Rédiger le/les rapports du PAR/PSR et les soumettre à l'Unité de Gestion du Projet.

PROFIL DU CONSULTANT

La présente mission nécessite l'intervention d'un Expert Socio économiste ou similaire de niveau BAC+5. Il doit en outre

Avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires dans le cadre de projets et programmes financés par la BIRD ou d'autres partenaires au développement. La conduite de missions similaires dans des pays aux conditions similaires, notamment en matière d'évaluation environnementale et sociale constitue un atout ;

Avoir une expérience avérée dans la réalisation des PSR, PAR. Les références sont obligatoires (au moins cinq (5) références).

Pour une bonne réalisation de sa mission, le consultant se fera appuyer dans la collecte des données par un animateur local et un cartographe.

La langue de travail est le français.

Les prestataires seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID datées de Janvier 2011 – Version Révisée Juillet 2014 (méthode de Qualification et Coût des Consultants – SFQC).

Pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leurs chances d'être présélectionnés, les candidats peuvent s'associer en groupement.

Les Cabinets/Firmes intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : **Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon ou par téléphone au n° (+241) 06 63 16 00 / 02 74 40 29 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : tippeegabon@cntippee.org et amayougou@cntippee.org**

Les plis porteront la mention suivante : **«MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES EQUIPEMENTS EXISTANTS D'ELECTRICITE RURALE ET/OU D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE ET D'INSTALLATION OU CONSTRUCTION DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DU PROJET ACCES AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL ET RENFORCEMENT DE CAPACITES AU GABON».**

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct du **15/09/2017 au 27/09/2017** à l'adresse suivante:

Nom : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE
Adresse : Haut de Gué-Gué, N° 117, Impasse André MBA OBAME
B.P. : 22 Libreville - GABON